



Emploi, salaires, retraites, justice sociale d'autres choix sont possibles

De la crise à la rigueur, ce sont toujours les mêmes qui paient l'addition

En octobre 2008, le gouvernement de François Fillon présentait un plan de sauvetage des banques françaises portant sur 360 milliards d'euros. A la même période, aux Etats-Unis, le fameux « plan Paulson » plaçait la barre à hauteur de 700 milliards de dollars.

Aujourd'hui, les banques et les marchés financiers, sauvés de la banqueroute par l'intervention publique et donc par la mobilisation aussi rapide qu'invraisemblable de centaines de milliards d'argent public, ont lancé une vaste offensive spéculative contre les Etats.

De fait, cette crise systémique sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale a entraîné un accroissement considérable de la dette publique. Pour les pays de la zone euro, elle est en effet passée en % du Produit intérieur brut (PIB) de 66% en 2007 à 83,6% en 2010 selon les sources et les prévisions établies par Eurostat (direction générale de la commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire), soit une augmentation de 26%. Toujours selon Eurostat, le taux d'endettement de la France sera de 81,5 % en 2010 contre 63,8% en 2007, soit 27,7% d'augmentation.

Ainsi, non seulement ces plans de sauvetage n'ont-ils pas mis fin aux causes profondes de la crise mais, de surcroît, ils ont placé le capital financier en situation d'exiger que les salariés et les retraités payent le coût de sa recherche effrénée et sans limite du profit.

Incapable de tirer les leçons du séisme de 2008 et se refusant à remettre en cause le modèle économique dominant, l'Union européenne vient de mobiliser la bagatelle de 750 milliards d'euros pour stabiliser l'économie des pays de la zone euro tandis que le peuple grec se voit infliger une cure d'austérité insoutenable saluée voire orchestrée par les instances internationales et en particulier par le FMI. En Grèce comme bientôt au Portugal ou en Espagne entre autres, la régression sociale et la libéralisation accrue de l'économie sont à l'ordre du jour.

En France aussi, on passe à la rigueur

Tout en continuant à se défendre d'une telle perspective, le gouvernement vient bel et bien de présenter un plan de rigueur. Invoquant la nécessité impérieuse de ramener le déficit public à 3% du PIB en 2013 contre près de 8% en 2010, le Premier ministre a annoncé un gel des dépenses publiques c'est-à-dire un recul du budget rapporté à l'inflation.

Dans une note publiée récemment, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) indique que pour réaliser « *cet effort sans précédent* » le gouvernement devra trouver 100 milliards d'euros en l'espace de 3 ans. L'OFCE de considérer encore que « *vouloir réduire à tout prix le déficit public en période de croissance fragile pourrait freiner l'activité et augmenter le chômage sans avoir les effets escomptés en matière de finances publiques* »

Les lettres de cadrage adressées par Matignon via Bercy à tous les ministères insistent sur la réduction des budgets de fonctionnement (de 10% au moins d'ici à 2013) et des crédits d'intervention. Sans surprise, le gouvernement entend également poursuivre dans la voie de la destruction massive des emplois publics. Alors que la RGPP en a déjà détruit plus de 100 000, ce sont 100 000 emplois qui seraient de nouveau supprimés sur l'exercice 2011-2013 au moyen notamment du non remplacement d'un départ sur deux.

Les collectivités locales dans le collimateur

Les associations d'élus des départements et des régions ont boycotté la conférence convoquée à l'Elysée le 20 mai par Nicolas Sarkozy sur la réduction des déficits publics. Déjà fortement menacées par la suppression de la taxe professionnelle dont la compensation par l'Etat n'est absolument pas garantie (12 milliards d'euros : c'est ce que

coutera en 2010, la suppression de la taxe professionnelle), les collectivités locales pourraient elles aussi se voir imposer un régime draconien. De transferts de compétences successifs de l'Etat aux territoires en diminutions de subventions, la quasi totalité des collectivités locales sont à présent dans une situation critique. Situation qui n'est pas sans effet, on le sait, sur les politiques publiques culturelles assumées par les communes, les départements et les régions (les collectivités territoriales assurent plus de 70% du financement de ces politiques culturelles publiques).

Au ministère de la culture

Nul n'ignore, hélas, les dégâts considérables causés au ministère de la culture par la RGPP 1. Le plan de rigueur du gouvernement viendra frapper un ministère très affaibli. La diminution des budgets de fonctionnement affectera tout particulièrement nombre d'établissements publics déjà au bord de l'asphyxie financière et contraints dès 2009 de puiser dangereusement dans leur fond de roulement. Quant aux crédits d'intervention, cela concerne explicitement la capacité du ministère de la culture à subventionner et à soutenir la création artistique en général et le spectacle vivant en particulier.

Faut-il encore souligner à quel point les déficits chroniques d'effectifs et la précarité sous toutes ses formes engendrent quasiment partout une dégradation préoccupante des conditions de travail.

Les établissements publics du ministère, au cœur du développement des politiques culturelles, pourront-ils demain ouvrir normalement, et sans restriction, leurs portes aux publics ? Pourront-ils vraiment réaliser les projets culturels programmés ? Pourront-ils en particulier organiser les expositions temporaires déjà prévues ? Rien n'est moins sûr !

Une politique socialement injuste et économiquement aberrante

« La crise des années 30 nous enseigne qu'il ne faut pas répondre à la crise en imposant aux salariés des sacrifices si lourds que la reprise serait difficile, voire impossible... » dixit Nicolas Sarkozy dans un discours prononcé à Genève le 15 juin 2009 à la conférence de l'Organisation internationale du travail.

Mais comme souvent avec le Président de la République il y a loin de la coupe aux lèvres. Celui qui vantait voilà peu « les amortisseurs sociaux » ne fait rien d'autre aujourd'hui, sous la pression des marchés financiers, que d'imposer des coupes claires dans les dépenses publiques et dans la protection sociale.

Contrairement aux prévisions « optimistes » de Madame Lagarde qui, plus visionnaire que jamais, mise sur une croissance de 2,5% par an en 2011 et 2012, cette politique a toutes les chances de déprimer la demande, d'empêcher la reprise, pire d'entraîner notre pays dans une spirale de récession.

La crise, pas pour tout le monde

Au moment où le gouvernement demande au français et aux travailleurs du privé comme du public de consentir des sacrifices toujours plus importants, il est bon de rappeler quelques vérités qui témoignent de la profonde injustice et des fractures sociales qui traversent notre société. Les éléments suivants montrent aussi que, contrairement à ce que nous assène en boucle un certain matraquage médiatique, notre pays ne manque pas de ressources et a même réellement les moyens de choix alternatifs et innovants, à condition toutefois de procéder à une grande réforme fiscale.

Une étude récente de l'Insee confirme que les revenus des plus riches de nos concitoyens ont augmenté dans des proportions spectaculaires pour atteindre des niveaux dépassant l'entendement.

Ainsi la frange des 10% de la population les plus aisés concentre un quart des revenus d'activité (principalement des salaires), les deux tiers des revenus du patrimoine et les quatre cinquièmes des revenus dits « exceptionnels » (notamment les plus-values liées à la vente d'actions). Quant aux « très hauts revenus » ou les 1% les plus riches, ils captent à eux seuls 5,5% des revenus d'activité, 32,4% des revenus du patrimoine et près de la moitié des revenus exceptionnels.

La même étude de l'Insee arrive à cette conclusion édifiante : entre 2004 et 2007, les « très, très riches », soit le 0,1 % du haut de la pyramide (en moyenne 1, 27 million d'euros de revenus par an), ont gagné 40% de plus. Aucun doute possible : ces dernières années, les écarts de salaires et de rémunérations entre les 10%, les 1% et les 0,1% les mieux lotis et le reste du salariat n'ont cessé de se creuser de façon indécente.

Autre chiffre qui parle : le nombre de « riches » est en plein boom...+ 28% pour ceux qui déclarent plus de 100 000 euros annuels, et même + 70% au-delà de 500 000 euros/an.

Quant aux patrons du CAC 40, merci pour eux...leur rémunération moyenne annuelle est passée de 582 000 euros en 1999 à 4,7 millions d'euros aujourd'hui, soit 308 années de Smic.

Mais, il faut dire que les profits des entreprises du CAC 40 se sont élevés à 47 milliards d'euros en 2009 et que la part des profits (versés en dividendes) accaparés par les actionnaires de ces mêmes entreprises est passée de 42% en 2008 à 56% en 2009.

En miroir de ces chiffres ébouriffants, la précarité et la paupérisation progressent tant chez les actifs que chez les retraités

- 50% des salariés touchent moins de 1500 euros bruts mensuels.
- Près de 13% des actifs vivent sous le seuil de pauvreté (880 euros par mois).
- Au moins aussi grave : 700 000 personnes vivent avec le minimum vieillesse soit 677 euros par mois ; la retraite des femmes est inférieure de 40% à celle des hommes.
- Le chômage des jeunes franchit allégrement la barre des 20% et ce chiffre atteint des niveaux incroyables dans les quartiers les plus défavorisés : + de 40%
- Près de 70% des embauches se font en CDD et les pourcentages de l'intérim et du temps partiel imposé sont en constante progression.

Pour la CGT, mais bien au-delà pour nombre d'économistes, d'experts et d'institutions qu'on ne peut pas soupçonner d'être à la solde de notre organisation, toutes ces données incontestables, bien que loin d'être exhaustives, plaident en faveur d'une réforme fondamentale de la fiscalité, ***pour un impôt plus juste et plus efficace.***

La revendication d'une autre répartition des richesses gagne du terrain partout en Europe et dans le monde. C'est pourquoi plusieurs organisations syndicales et associations ont lancé une pétition citoyenne en direction du G20. Alors que 6000 milliards de dollars s'échangent quotidiennement sur les places boursières, elles exigent que ces transactions soient taxées et défendent que même à un taux relativement faible cette taxation dégagerait chaque année des centaines de milliards pouvant permettre de financer les urgences sociales et environnementales mondiales. Elle contribuerait aussi à réduire la spéculation néfaste à l'économie réelle.

Retraites, le projet du gouvernement ne vise qu'à réduire les droits existants

Le document d'orientation sur la réforme des retraites rendu public le 16 mai vient lever les derniers doutes possibles. L'objectif du gouvernement est bien, dans un même mouvement, de remettre en cause le droit à la retraite à 60 ans et de faire supporter aux travailleurs un nouvel allongement de la durée cotisation.

En toile de fond de ce nouveau projet de régression sociale se dessine une attaque très claire contre le niveau des pensions (les réformes précédentes ont déjà provoqué une baisse des pensions de l'ordre de 20%) et, à terme, contre le système par répartition lui-même, pourtant le seul système capable d'assurer la solidarité intergénérationnelle et la durabilité d'un financement équitable.

Le gouvernement concentre sa propagande sur les enjeux démographiques pour imposer de nouveaux reculs. C'est tout de même une conception étonnamment réactionnaire et pour le moins tendancieuse du progrès et de la civilisation que de considérer que l'augmentation de l'espérance de vie devrait inéluctablement conduire à travailler plus longtemps. C'est aussi nier que les travailleurs ont souffert ces dernières années d'une augmentation importante des gains de productivité, de l'intensification et de la dérégulation du travail, et d'une aggravation de la pénibilité.

Le gouvernement balaie d'un revers de manche les questions pourtant essentielles de l'emploi et des salaires et se refuse catégoriquement, dans le droit fil du Medef, à aborder celle de l'augmentation des cotisations patronales.

Financer les retraites, c'est tout à fait possible, les chiffres le prouvent

- En 25 ans, le patronat et les gouvernements successifs ont réussi à faire chuter de 10% la part des salaires dans la richesse créée pour accroître d'autant la part des profits.
- « *Aligner la taxation des revenus du capital sur celle du travail, cela pourrait rapporter 100 milliards d'euros sans dégâts économiques puisque ces revenus sont épargnés* ». C'est ce que préconise dans un entretien accordé au journal *le Monde* daté du 17 mai, Patrick Artus, Directeur des études économiques chez Natixis qu'on ne peut pas soupçonner, lui non plus, d'être un suppôt de la CGT.
- 680 000 : c'est le nombre d'emplois détruits en France dans les 18 derniers mois, cela représente un manque à gagner de 20 milliards pour l'ensemble de la protection sociale, soit 5% de recettes en moins.

Le rapport du Conseil d'orientation des retraites a clairement corrélé le plongeon des déficits (jusqu'à 32 milliards en 2010) à la destruction massive d'emplois liée à la crise qui a éclaté en 2008 .

A l'inverse, on sait que 100 000 emplois de plus représentent 2 milliards d'euros de cotisations. La majorité des experts s'accordent à dire que le plein emploi (soit un taux de chômage ramené à 2 ou 3%) permettrait d'assurer une bonne moitié des besoins de financement supplémentaires.

Ou encore...ces quelques données imparables qui se passent de commentaires mais qui en disent long sur la véracité et la crédibilité de la doctrine gouvernementale :

- 74,8 milliards d'euros : c'est le coût estimé des 468 niches fiscales pour l'année 2010.
- 30 milliards d'euros : c'est le montant annuel des exonérations de charges sociales pour les entreprises (exonérations notoirement inefficaces en matière de lutte contre le chômage).
- Quant au très controversé « bouclier fiscal » qui vise à plafonner le taux d'imposition global des contribuables les plus fortunés à 50%, il convient là aussi de mettre les pendules à l'heure : en vérité, selon l'Insee, ce taux n'est que de 20% en moyenne pour les 10% les plus favorisés, et il n'atteint que 25% pour ceux qui perçoivent plus de 82 000 euros de revenus mensuels. Seule une poignée de contribuables sont effectivement concernés par ce bouclier de 50% dont le coût est, tout de même, estimé à 700 millions d'euros pour 2010.

Ces éléments donnent toute leur portée aux principales revendications avancées par la CGT :

- **garantir le droit à la retraite à 60 ans ;**
- **reconnaître la pénibilité par un départ anticipé ;**
- **assurer une pension au moins égale à 75 % du salaire et en aucun cas inférieure au Smic pour une carrière complète,**
- **stopper l'allongement de la durée de cotisation ;**
- **prendre en compte, dans le calcul de la pension, les périodes d'étude et d'inactivité forcée.**

La CGT est également résolue à se battre pour un financement pérenne des régimes et la nécessaire revalorisation des retraites. Cela passe par l'élargissement de l'assiette de cotisation à toutes les rémunérations, le développement de l'emploi, une augmentation des salaires et une mise à contribution des revenus financiers des entreprises.

Retraites, le calendrier du gouvernement

En matière de « réformes », ce gouvernement nous a habitués à foncer tête baissée, au mépris du dialogue social et de l'opinion publique. C'est manifestement cette recette « éprouvée » qu'il entend appliquer pour les retraites au risque d'aller droit dans le mur.

Jugeons-en plutôt : le projet de loi serait communiqué aux organisations syndicales autour du 15 juin et soumis au conseil des ministres le 13 juillet, pour un débat parlementaire dès le 6 ou 7 septembre. Le pouvoir, si malmené dans les sondages et dans les urnes, voudrait faire avaler la pilule pendant l'été qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

L'urgence est à la mobilisation, public-privé dans l'unité

La CGT-Culture mettra bien sûr toutes ses forces dans la bataille de l'emploi, des salaires et des retraites. Elle appelle d'ores et déjà les personnels du ministère à la mobilisation le 27 mai prochain, journée nationale de grèves et de manifestations décidée par les organisations CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, et Unsa, tant au plan interprofessionnel que dans la Fonction publique.

Compte tenu de la gravité de la situation économique et sociale, et des nouvelles attaques programmées contre la Culture, la CGT-Culture a pris l'initiative de proposer à l'ensemble des syndicats du ministère d'appeler dans l'unité au 27 mai. Nous sommes au regret de constater qu'à ce jour seules SUD et la FSU ont répondu favorablement à cette invitation.

Ceci étant, nous persistons à penser que le rassemblement de toutes les forces et de tous les agents est la seule voie pour résister et pour gagner.

Paris, le 21 mai 2010